



Commission de la Santé et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2021

La réunion a eu lieu par visioconférence et concerne tant le volet de la santé que celui des sports.

Ordre du jour :

1. 7743 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 17 juillet 2020 portant introduction d'une série de mesures de lutte contre la pandémie Covid-19
- Rapporteur : Monsieur Mars Di Bartolomeo

- présentation et adoption d'un projet de rapport

2. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Gilles Baum, M. Marc Baum, Mme Francine Closener, M. Mars Di Bartolomeo, M. Jeff Engelen, Mme Chantal Gary, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, Mme Martine Hansen, Mme Carole Hartmann, Mme Cécile Hemmen, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Claude Lamberty, Mme Josée Lorsché, M. Georges Mischo, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Marc Baum, observateur délégué

M. Claude Haagen, Mme Lydie Polfer, observateurs

Mme Anne Calteux, Mme Paule Flies, M. Laurent Jomé, Mme Nadia Rangan, du Ministère de la Santé

M. Laurent Deville, Mme Fabienne Gaul, du Ministère des Sports

Mme Nadine Entringer, du groupe parlementaire LSAP

M. Laurent Besch, Mme Patricia Pommerell, M. Tun Loutsch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Sven Clement, membre effectif et observateur délégué

Mme Paulette Lenert, Ministre de la Santé

*

Présidence : M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Commission

*

1. 7743 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 17 juillet 2020 portant introduction d'une série de mesures de lutte contre la pandémie Covid-19

Monsieur Mars Di Bartolomeo, Président de la Commission de la Santé et des Sports et rapporteur du projet de loi sous rubrique, procède à la présentation du projet de rapport relatif audit projet de loi.

À l'issue d'une discussion, il est convenu d'apporter un certain nombre d'adaptations rédactionnelles au projet de rapport.

Suite à une suggestion de Monsieur Marc Baum (déi Lénk), Monsieur le Président-Rapporteur se dit d'accord pour mentionner dans son rapport oral la question relative au traitement et à la durée de conservation des données personnelles dans le cadre du programme de vaccination et des tests sérologiques que la Commission consultative des Droits de l'Homme (CCDH) a soulevée dans son avis du 7 janvier 2021.¹

Madame Martine Hansen (CSV) réitère sa demande d'obtenir des précisions sur les modalités d'organisation des chasses en battue.

Monsieur le Président-Rapporteur confirme que les chasses en battue tombent sous les dispositions réglementant les rassemblements et invite le ministère de la Santé à se coordonner avec l'Administration de la nature et des forêts en vue de fournir au public cible des informations actualisées en la matière.

*

Les groupes politiques DP, LSAP et déi gréng votent pour le projet de rapport sous rubrique.

Le groupe politique CSV et les sensibilités politiques ADR et déi Lénk votent contre le projet de rapport.

Étant donné que la loi future entrera en vigueur le lendemain de sa publication au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, il est souligné que la loi future devrait être publiée en date du 10 janvier 2021 en vue d'une entrée en vigueur le 11 janvier 2021.

2. Divers

Madame Martine Hansen (CSV) exprime le souhait de mettre à l'ordre du jour de la Commission de la Santé et des Sports la préparation du débat d'orientation sur les conclusions à retenir de la pandémie Covid-19 pour notre système de santé ainsi que sur la mise en œuvre du « *virage ambulatoire* », et ceci suite à la demande du groupe politique CSV introduite en date du 26 juillet 2019 et reformulée en date du 19 mai 2020.

Monsieur le Président de la Commission de la Santé et des Sports suggère de revenir sur cette question lors de la prochaine réunion de la commission parlementaire et de discuter à cette occasion de l'opportunité d'organiser un débat de consultation dans le cadre duquel il est prévu d'organiser des

¹ Cf. le procès-verbal de la réunion de la Commission de la Santé et des Sports du 7 janvier 2021.

auditions publiques réunissant l'ensemble des représentants concernés du secteur hospitalier et des soins. Il propose de faire le point des discussions menées dans le cadre du « *Gesondheitsdësch* », d'identifier les représentants du secteur hospitalier et des soins qu'il convient d'inviter à participer aux auditions publiques susmentionnées et de fixer les sujets à discuter. Il faudrait également décider de l'opportunité d'organiser deux débats différents ou de mener le débat demandé par le groupe politique CSV dans le cadre du débat de consultation général.

En outre, il est convenu d'associer la Commission des Pétitions à la préparation du débat de consultation susmentionné, comme convenu à l'issue du débat public organisé le 29 juin 2020 sur la pétition publique 1535 intitulée « *Une prime unique pour tout le personnel des hôpitaux, cliniques, maisons médicales et maisons de soins pour leur engagement exceptionnel dans cette période de crise contre le COVID-19* ».

Le Secrétaire-administrateur,
Patricia Pommerell

Le Président de la Commission de la Santé et des
Sports,
Mars Di Bartolomeo